



Conseil communautaire du 9 juillet 2015 | Délibération n°17

Intervention de Valérie FAUCHEUX au nom du groupe écologiste

DÉCHETS : VERS UNE POLITIQUE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE CRÉATRICE D'EMPLOIS

Une politique de déchets efficace, c'est d'abord **prévenir** la création des déchets ; **préparer le réemploi et la réutilisation** ; **recycler** ; **valoriser** (énergétiquement sous plusieurs formes : gaz, chaleur, électricité) ; **éliminer** en dernier recours.

Le schéma des déchèteries qui nous est présenté favorise ces objectifs. Nous connaissons le travail et les bons résultats de Rennes Métropole en matière de gestion des déchets. Rennes Métropole a été la bonne élève de la classe des collectivités et nous souhaitons qu'elle le reste. C'est pourquoi nous aimerions vous proposer nos réflexions pour continuer à être pionniers.

Il nous faut affiner la nature des apports afin de mieux saisir les opportunités de recyclage et de réutilisation dans une logique d'économie circulaire. Sur cet aspect, la mise en place du contrôle d'accès aux déchèteries devrait nous apporter une première réponse.

Il nous faut étendre la collecte à certains secteurs économiques, moins engagés dans les démarches de tri et de réemploi. Nous pensons par exemple à la restauration rapide, à l'industrie agro-alimentaire. Le projet "zéro gaspillage - zéro déchet " va nous permettre de faire évoluer nos pratiques, d'engager là aussi des logiques d'économie circulaire et c'est tant mieux.

En matière de déchets verts, beaucoup de choses ont été faites : compostage en bas d'immeubles, tonte mulching, opérations de broyage, compostage des déchets en restauration collective... Bref beaucoup d'actions qui ont permis de faire baisser les tonnages déposés en déchèteries. Cependant, nous le savons, le volume des déchets verts apportés en déchèterie reste encore trop important et leur incinération tellement paradoxale. Sur les opérations de compostage en bas d'immeubles, que ce soit à Rennes ou sur l'ensemble du territoire, il semble que nos maîtres composteurs s'essoufflent. Même si certains sites fonctionnent bien, ne serait-il pas temps de passer à une nouvelle étape pour pérenniser les composteurs en place et en installer de nouveaux ? Pourquoi ne pas professionnaliser, via les associations et les entreprises d'insertion, cette valorisation de proximité ? Et pourquoi ne pas aller plus loin en méthanisant ces déchets fermentescibles pour en faire, comme à Lille ou dans le nord de l'Europe du biogaz pour nos bus. À ce sujet, l'aménagement d'un second dépôt de bus à Saint-Jacques-de-la-Lande aurait pu être l'occasion de réfléchir à une station de méthanisation permettant d'alimenter nos réservoirs de bus.

Enfin, toujours dans une volonté d'expérimenter et d'anticiper nous souhaitons que Rennes Métropole s'investisse fortement dans un volet trop peu exploré actuellement sur la filière déchets en général, c'est l'économie circulaire. Je me permets de citer France Nature Environnement, association nationale reconnue pour son expertise sur l'environnement et sur les déchets en particuliers :

"L'économie circulaire exige de sortir d'une approche unilatérale : son développement ne repose pas uniquement sur les politiques de prévention et de gestion de déchets. Il s'appuie sur les politiques de développement économique, les politiques sociales, les politiques d'alimentation, les politiques climat et énergie, etc. L'économie circulaire doit être envisagée dans sa globalité pour devenir un véritable modèle."

Le schéma des déchetteries est certainement une opportunité pour renforcer les développements en ce sens en lien par ailleurs avec les actions déjà menées dans le cadre de la politique de développement économique.

Vous le comprendrez, Monsieur le Président, chers collègues, notre ambition est bien de faire évoluer notre politique de déchets vers une politique de transition énergétique et écologique créatrice d'emplois.

Pour finir, nous sommes attentifs à ce que le schéma des déchetteries se doit aussi de tenir compte des autres orientations politiques définies par Rennes Métropole, notamment en matière de déplacements, de préservation du foncier et des terres agricoles. Ça ne sera pas une surprise, le groupe écologiste est opposé à la proposition de relocalisation de la déchèterie de Villejean sur la Lande du Breil, au bout du quartier de Beauregard. Quartier résidentiel en pleine expansion, il devra être traversé par les usagers de la déchèterie. Alors que les problèmes de circulation (en moyenne 50 véhicules/heure) tendent déjà à le saturer matin et soir, ce choix précipité remettra en cause l'ambition affichée par la mairie de Rennes d'en faire un quartier en circulation apaisée.

Ce choix heurte profondément les habitants, attachés au modèle de leur quartier, qui malgré sa densité, inclut la nature en ville par le biais de parcs, de jardins et bénéficie de la proximité de la ceinture verte sur La lande du Breil.

Sur ces deux points, nous ne pouvons qu'être d'accord avec eux au titre de la lutte contre le réchauffement climatique, pour la qualité de l'air et pour une agriculture de proximité. Par ailleurs, nous estimons que la localisation de cette infrastructure nécessitera d'élargir les voies trop étroites, réduisant d'autant les espaces verts. Il faudra aussi installer un réseau d'assainissement inexistant sur la Lande du Breil. Des coûts supplémentaires pour la collectivité seront donc induits.

Le débat ne porte pas sur l'opportunité du déplacement de la déchetterie. Tout le monde en convient, la déchèterie de Villejean est inadaptée tant du point de vue de la circulation et de son accès que de son organisation qui ne permet pas la valorisation des déchets. La grande majorité reconnaît la nécessité de maintenir un service public de proximité, en intra-rocade. La question qui fait débat est le choix de l'implantation. Ces mêmes habitants d'ailleurs font des propositions, y compris sur leur quartier, estimant que le rapprochement auprès de l'UVE serait plus opportun car plus accessible pour les usagers.

Les habitants qui ont appris la décision par voie de presse se sont mobilisés. Par une pétition de plus de 700 signataires, ils ont interpellé les élus de la ville et de l'agglomération, qui ont répondu par une réunion publique organisée hier soir, en présence des services et des élus concernés. Des échanges un peu houleux, la nécessité de réfléchir à d'autres implantations est apparue comme une nécessité. Une proposition leur a été faite :

organiser un groupe de travail réunissant élus, services et habitants pour étudier la faisabilité des autres sites du quartier. C'est une bonne chose, et nous saluons cette initiative. Gageons que ce travail commun aboutisse et ne soit pas l'occasion de décevoir des habitants qui veulent en pleine responsabilité participer à l'action publique.

De cette expérience à Beauregard, doit naître une méthode de concertation, comme Lille-Métropole a pu le mettre en place. Elle sera bien utile pour décider de la relocalisation du site des Boëdriers. Dialoguer, et même mieux, co-construire les décisions avec les habitants ne peut qu'améliorer la légitimité de nos décisions et prévenir les conflits entre eux et notre institution.